

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **10 (1964)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

UNE CONFERENCE DU PROFESSEUR DE SALIS

Le professeur Jean de Salis, qui fut connu et apprécié dans de nombreux pays pendant la dernière guerre en qualité de chroniqueur radiophonique suisse, a évoqué ses souvenirs dans une conférence qu'il a donnée à Zurich devant la section locale de la Nouvelle Société helvétique.

La tâche qui lui avait été confiée était périlleuse, il ne pouvait être présent sur les champs de bataille, il ne pouvait être témoin des grands hommes d'Etat, quand ils prenaient des décisions capitales. Il devait éviter toute forme de propagande en faveur d'un pays. Il devait faire preuve de retenue. Mais il se refusait à trop simplifier. Son tempérament scientifique devait s'accorder avec la prudence politique. La meilleure solution, ce fut l'analyse objective des faits.

Quand le conseiller fédéral Pilet-Golaz succéda à M. Motta à la tête du Département politique, il chargea M. de Salis de faire chaque vendredi une chronique radiophonique en langue allemande. Il n'y avait pas de directives particulières : on lui demandait tout simplement de parler comme il écrivait, en tant qu'historien. M. de Salis n'était responsable que vis-à-vis de la Société suisse de radiodiffusion. Au début, ses manuscrits firent l'objet de quelques coupures, par la suite ils ne furent plus modifiés.

Pour se procurer ses informations, le professeur de Salis devait se débrouiller. Le service de renseignements de l'armée ne lui a fourni aucune indication, pendant toute la durée de la guerre. Mais, on lui a aussi caché jusqu'au bout les démarches de la légation d'Allemagne à Berne qui demandait la suppression de ses chroniques.

Dans son cabinet de travail, il pouvait suivre la « guerre des ondes ». Il s'agissait de déceler la vérité à travers les multiples communiqués des services étrangers, les émissions de propagande et les directives des postes secrets. D'autre part, M. de Salis puisait de précieux renseignements dans la presse suisse. Il y eut aussi des informateurs valables à Zurich, parmi un groupe de personnalités comprenant quelques émigrés qui savaient donner une appréciation objective de la situation.

Les émissions du professeur de Salis furent souvent critiquées. Comme plusieurs journaux suisses, il fut mis sur la liste noire. Il reçut des lettres de menace. C'est que sa mission n'était pas sans risque. Mais M. de Salis ne regrette qu'une chose : c'est que des hommes et des femmes aient perdu la vie à cause de lui, soit pour avoir été surpris en écoutant clandestinement ses émissions, soit pour avoir péri lors de bombardements, ayant négligé de se mettre en sécurité quand l'alarme survenait pendant une des chroniques du vendredi.

Dernière minute - PARIS

SOCIÉTÉ MUTUALISTE SUISSE

(Anc^t Sté Suisse de Secours mutuels)

(Fondée en 1849)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 AVRIL 1964

Les sociétaires, participants et honoraires, sont invités à assister à l'assemblée générale dans la salle du Cercle Commercial Suisse, à 16 h 30, afin d'approuver les comptes de l'exercice 1963. Les prestations payées se sont élevées à fr. 75.007 contre fr. 61.023 en 1962. Rappelons qu'elles représentent les

prestations statutaires pour maladie, chirurgie, soins dentaires, hospitalisation, cures, séjour en maison de repos, allocations pour funérailles. En outre, la Caisse de Bienfaisance, grâce aux fidèles membres honoraires, a pu accorder des secours pour fr. 2.328 contre fr. 1.786 l'année précédente. Les frais de gestion sont restés pratiquement au même niveau, mais en raison de l'augmentation des prestations et de l'adhésion à une Caisse d'Assurance-Décès, les sociétaires seront appelés à voter une modification des cotisations.

Renseignements à la permanence : 8, cour des Petites-Ecuries, 10^e.

**l'Afrique,
le Proche-Orient,
l'Extrême-Orient
l'Amérique du Sud**

par

Le Convair 990 CORONADO

Le jet le plus moderne du monde

SWISSAIR

PARIS, LYON, NICE et tous agents IATA de voyages et de fret

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messenger Suisse de France 12.273-27. — Prix de l'abonnement : F 10
IMPRIMEUR : I.F.Q.A.-Cahors, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 40.139. — Dépôt légal : I-1964. — N° 102/1964
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.
Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e